

la lettre

N°7 Novembre 2010

d'Alain Fouché



EDITO

Retraites : le choix d'un vote

La vie politique ces derniers temps a été dominée par l'affaire des retraites sur laquelle je veux revenir.

Je tiens d'abord à cerner le problème de manière claire : **la retraite par répartition**, expression parfaite d'une solidarité organisée, consiste à faire que les actifs payent pour les retraités. Cela suppose qu'il y ait **constamment plus d'actifs que de retraités**. Il y a encore 40 ou 50 ans pour un retraité il y avait cinq ou six actifs et il n'y avait pas de difficultés. Aujourd'hui nous tendons vers une situation intenable de un contre un, avec déjà un déficit abyssal de 32 milliards d'euros ! **Il faut donc réformer comme l'ont fait tous les autres pays qui nous entourent**. Et aucun ne l'a fait encore sans repousser l'âge à la retraite, y compris ceux qui sont dirigés par la gauche socialiste. En France d'ailleurs la plupart **des responsables** sérieux de ce courant de l'opinion sont allés en ce sens : Messieurs Rocard, Vals, Strauss-Kahn, Mme Aubry elle-même, dans un premier temps.

Si pour ma part, j'ai voté les 62 ans je n'ai pas voulu valider le deuxième terme à 67 ans et je n'ai pas voté le texte définitif pour cette raison qui venait s'ajouter à d'autres encore plus importantes que je veux rappeler ici :

1) Le refus de prendre en compte mes amendements dont **deux** s'inscrivaient dans le cadre du financement. Ils visaient la dérive scandaleuse prise par les systèmes de **stock-options** et de **retraites chapeaux**. Ces deux derniers points me paraissent moralement essentiels. On ne fait pas une réforme de ce type en tolérant des **injustices aussi flagrantes**, aussi honteuses, auxquelles aucun gouvernement de droite comme de gauche n'a jamais voulu s'attaquer. Pour ce qui me concerne, je ne suis pas entré en politique afin de protéger les nantis mais pour que, au moyen de sages et paisibles réformes, on active en permanence et vers le haut, l'ascenseur social en faveur des plus démunis.

Mon troisième amendement visait à faire cotiser pour la retraite des hommes, les machines qui prennent leur place au travail.

Ces trois amendements constituent le fondement de ma pensée et de mon action politique, je ne les abandonnerai pas et je continuerai de combattre pour les intégrer à toute réforme quelle qu'elle soit.

2) J'estime donc que le problème ne saurait être définitivement résolu par une seule loi. Celle-ci va régler la question pendant quelque temps et c'est bien, mais il faut **continuer de réfléchir, de débattre, de proposer**. Tout cela

peut se faire sans porter atteinte à l'économie du pays qu'une crise inégalée frappe actuellement, et le reste du monde avec nous, comme en témoigne, si besoin était, le résultat des récentes élections aux États-Unis.

Je suggère encore à tous de ne pas jouer la politique du pire. **La rue donne des signaux**, des indices, elle ne saurait se substituer à la décision qui appartient aux seuls élus. C'est la règle et l'honneur de la démocratie. Dans à peine deux ans il va y avoir des élections capitales. Que ceux qui prétendent légitimement à gouverner le pays préparent, au **moyen de la concertation**, comme ils le souhaitent, des propositions précises, chiffrées, détaillées sur la question des retraites et les Français se prononceront en connaissance de cause. Il n'est donc pas, dans l'intérêt de tous, utile de compromettre la timide reprise qui s'amorce.

La démocratie est notre bien le plus précieux, veillons à ce qu'elle fonctionne au mieux, quels que soient nos convictions, nos désirs et nos passions du moment. Pour le reste, et en particulier pour le gouvernement, tout est une question de confiance et il faut la mériter.

Alain FOUCHÉ
Sénateur de la Vienne
Président du Pays Chauvinois



J'ai voté contre la loi de Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (Loi NOME)

Le Sénat a adopté le projet de loi « NOME ». Une réforme du marché de l'électricité qui oblige EDF à vendre le quart de sa production nucléaire à ses concurrents et cela à prix coûtant. **Je me suis prononcé contre cette loi qui spolie EDF en offrant à ses concurrents, notamment GDF Suez, une énergie à un prix très bas** alors même qu'ils n'ont pas eu à en supporter les investissements correspondants. Pour moi elle affecte la situation financière de l'entreprise publique et ses capacités d'investissement pour assurer l'entretien et la maintenance de son parc de production nucléaire et la prolongation de sa durée de vie, sans pour autant apporter un quelconque bénéfice aux consomma-



teurs d'électricité. J'ai aussi indiqué **mon opposition à la construction et la gestion des centrales par un autre opérateur qu'EDF.**



Plus de transparence pour le consommateur

Adoptée en juillet dernier, la loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche a mis en place un **observatoire des prix et des marges**. L'objet de cette structure est d'analyser la chaîne de com-

mercialisation des produits alimentaires, notamment pour plus de clarté pour le consommateur. Il permettra de détailler les différents coûts de la chaîne alimentaire, de la production à la

commercialisation, notamment les marges des grandes surfaces. Tout ceci pour permettre aux Français de connaître l'ensemble du parcours du produit dans le but de consommer mieux.

Prise en charge de la dépendance : une priorité

La mission commandée par **Nora BERRA**, Secrétaire d'Etat chargée des aînés, sur la dépendance, a rendu un rapport sur la prise en charge de nos aînés. Nous sommes confrontés au vieillissement sans précédent de la population française. Un français sur cinq a plus de 60 ans, et ce sera, en 2050, un français sur trois. Chacun a le droit de vieillir dans la dignité, dans un environnement adapté, et dans de bonnes conditions de santé. La Ministre a demandé à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, **d'améliorer le système actuel sur la répartition de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** selon les territoires. La prise en charge de la dépendance touche en profondeur à notre modèle social et à nos territoires. Elle doit être une priorité.



La fin de vie en discussion au Sénat

J'ai déposé en octobre 2008, une proposition de loi pour encadrer strictement et sous certaines conditions l'aide active à mourir. Deux sénateurs ont chacun déposé une proposition de loi très récemment. Une réunion a été organisée en présence de Patricia Schillinger (PS), Dominique Voynet (Verts), Jean-Pierre Godefroy (PS), François Autain (PCF), sénateurs, et moi-même le 20 octobre dernier. A cette occasion il a été proposé un examen commun des 3 différentes propositions de loi par la commission des affaires sociales pour donner plus de force à ce débat. **Ces textes devraient être examinés en janvier.** Un sondage de ces derniers jours indique que plus de **90% des français** sont favorables à ce que ce droit de mourir dans la dignité soit dans certains cas autorisé en France, lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie incurable en phase terminale. En Belgique, au Luxembourg et dans certains Etats des Etats-Unis d'Amérique, une législation similaire est appliquée sous certaines conditions.

Contrats Aidés : Le Ministre doit tenir ses engagements

Je suis intervenu auprès de **Laurent WAUQUIEZ**, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, à propos de la décision qui a été prise de ne plus financer le renouvellement et la création des contrats aidés de types CAE jusqu'à la fin de l'année 2010. Cette décision entraîne de nombreuses difficultés pour les demandeurs d'emploi, qui font face à des situations inquiétantes, notamment les jeunes et les personnes en insertion professionnelle. Elle intéresse les collectivités, les associations et les entreprises.

Permis à points

En réponse aux nombreuses sollicitations de la part de mes concitoyens, j'ai obtenu du Sénat, le 10 septembre dernier, un **assouplissement des règles relatives à la récupération du capital de points** sur le permis de conduire.

J'ai proposé que, pour les petites infractions, en cas de perte d'un point le délai, qui est actuellement d'un an, soit ramené à six mois. Et pour les pertes de plus d'un point le délai actuellement de trois ans soit réduit à un an.

A l'inverse, j'ai voté **favorablement** pour que les sanctions prévues pour les **infractions lourdes**, telles que les conduites sous l'emprise de l'alcool ou de drogues, soient **plus fortes**.

Cette réduction des délais permettrait de lutter contre le trafic de points et les conduites sans permis en perpétuelle recrudescence. Il y a actuellement une dérive insupportable qui

permet aux plus riches de payer le stage pour récupérer des points voire d'acheter des points sur Internet.

L'objectif que je poursuis est l'aménagement d'un système, qui est devenu, ces dernières années, un **objet de harcèlement** pour les usagers de la route. Il s'agit de proportionner les sanctions au regard des infractions afin d'éviter les tracasseries de tous les jours.

Cet amendement, voté par plusieurs sénateurs de l'UMP, de l'union centriste et des radicaux de gauche, devra être examiné à l'Assemblée nationale dans la semaine du 22 novembre 2010.

J'espère que les députés ne se laisseront pas impressionner par le Ministre de l'Intérieur et que le Gouvernement donnera aux forces de Police et de Gendarmerie des **instructions plus souples**.



Accession à la propriété : Dispositif plus simple et plus efficace

Adoptée il y a peu, cette réforme retient notamment deux dispositifs, correspondant aux grandes étapes du cycle d'achat des premiers accédants : le nouveau **prêt à taux 0%** qui accompagnera le déclenchement de l'acte d'achat. Il propose des montants et des durées de prêts supérieurs. Il sera universel pour les accédants à la propriété, sans condition de ressources. Les aides personnelles au logement (APL-AL Accession) seront maintenues pour mieux sécuriser la solvabilité des familles face aux accidents de la vie. La réforme participe à l'effort de réduction des dépenses publiques. Ce dispositif permettra, notamment aux jeunes ménages d'accéder à la propriété.

Brèves

Chauvigny 1851-170

120 ans de photographie

Donjon de Gouzou - Exposition 2010

Ouvert novembre, décembre, tous les week-end. Organisée par la Société Archéologique de Chauvigny.

Goûter de Noël des retraités du Pays Chauvinois

Il est organisé depuis plus d'une vingtaine d'années un goûter pour tous les retraités du Pays Chauvinois à l'occasion de Noël.

L'année dernière, les invitations avaient été restreintes aux personnes de plus de 65 ans. J'ai souhaité avec plusieurs élus que l'on revienne à ce qui avait été mis en place auparavant. Cette année donc les personnes retraitées âgées d'au moins 61 ans ont reçu ou vont recevoir une invitation adressée par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales.

**A VOIR
ABSOLUMENT**

L'enseignement agricole : Avenir de notre agriculture



L'enseignement agricole connaît une crise importante dans notre pays. Agriculteurs, enseignants et élèves manifestent une réelle inquiétude quant à d'éventuelles restrictions budgétaires qui pourraient mettre en difficulté de nombreux établissements. L'enseignement agricole est une filière d'excellence en matière de formation et d'insertion professionnelle. Il s'agit d'un enseignement de grande qualité, qui regroupe plus de 175.000 élèves. Les assises de l'enseignement agricole ont tiré plusieurs conclusions : permettre à chaque établissement de disposer du maximum de disciplines possibles; ouvrir l'enseignement agricole à l'ensemble des disciplines; opérer une réorientation vers les métiers de la croissance verte et du développement durable. C'est en effet au sein de l'enseignement agricole que nous préparons l'avenir de l'agriculture française et des agriculteurs de demain. Donnons-leur les moyens.

Buroform : les travailleurs ont notre soutien

Je voudrais rappeler que l'entreprise Buroform est née d'une véritable volonté politique en 1974. **M. Bruneau était un entrepreneur génial qui ne manquait pas d'idées**, mais manquait de capitaux pour leur donner une forme. La ville de Chauvigny ne lui faisant aucune proposition, il se tourna vers la commune de **Valdivienne**, qui venait de naître et avait de grandes ambitions. **La municipalité**, à laquelle j'appartenais alors, a acquis le terrain et construit des bâtiments à ses frais. A partir de là, son talent se donna libre cours et contribua à créer une marque de renommée internationale qui aujourd'hui fait travailler **150 personnes**. Ceux qui aujourd'hui critiquent sans appeler à la moindre solution devraient s'en souvenir et se montrer un peu plus responsables car leur attitude risque de ne pas aider à résoudre les problèmes mais plutôt de les compliquer. Je continuerai, pour ma part, d'apporter **mon soutien actif aux travailleurs de Buroform**. En liaison avec le Maire de Valdivienne, Roland Laurendeau, et plusieurs élus de la commune, je suis en contact régulier avec le Comité d'Entreprise et le Tribunal de Commerce. Les salariés sont très attachés à leur entreprise, ils sont



motivés : nous sommes avec eux. Il y a toujours un bon carnet de commandes car il s'y fait un travail de qualité. L'essentiel pour nous est de **soutenir le maintien des emplois** et naturellement la continuité, le développement de l'entreprise. En tout cas, les salariés savent que nous ne les abandonnerons pas et que nous ferons tout pour maintenir cette magnifique entreprise.

Dispositif LAGARDE contre le surendettement

750 000 personnes sont actuellement en situation de surendettement. Bien que de nombreux foyers arrivent à se sortir de cette situation, 400 000 personnes continuent d'entrer en surendettement chaque année. La loi LAGARDE du 1^{er} juillet dernier a pour objectif **d'accompagner, de protéger et d'aider les personnes surendettées à rebondir**.

Il s'agit d'**aider ces personnes à sortir du surendettement au plus vite**. Des mesures pour permettre aux ménages surendettés de rebondir ont également été mises en place, notamment :
● l'inscription sur le fichier des incidents de paiement (FICP) est dorénavant limitée à cinq ans au lieu dix ans. Ce qui permettra à **120 000 personnes de sortir du FICP** dès ce mois-ci ;

● la loi impose désormais aux banques d'**assurer la continuité des services bancaires afin de réduire certaines pratiques mettant en difficulté les personnes en situation de surendettement**. En effet certaines banques procèdent à la clôture des comptes ou réduisent la disponibilité des moyens de paiement de leurs clients surendettés.

De la Maison de l'Emploi à la Maison de Service Public du Pays Chauvinois

Portée par le Pays Chauvinois, cette nouvelle structure proposera un espace d'accueil, d'information et d'orientation à destination de tous les usagers des services publics liés à l'emploi.

Un dossier a donc été déposé à la Direction du travail.

En offrant, en un lieu unique, l'accès à des services émanant des collectivités territoriales, de l'Etat, d'organismes sociaux et d'associations, la MSP continuera d'améliorer la proximité et l'accessibilité des services d'intérêt général à la population.

Naturellement, un espace numérique sera mis à votre disposition.

Ouverture prévue le 2 janvier 2011 toujours à la même adresse 9 Place du Marché à Chauvigny.

Point sur l'opération CORDEE TPE

Rappelons que dans le cadre du Pays Chauvinois, nous avons mis en place une nouvelle opération dite CORDEE TPE (Convention Régionale du développement de l'emploi par l'économie pour les Très Petites Entreprises) **destinée à soutenir les commerçants et artisans** du Pays Chauvinois dans leur projet de développement.

Cette opération a le double avantage de soutenir les professionnels dans leurs investissements et de faire travailler les entreprises locales.

Une trentaine d'entre eux a déposé un dossier et plusieurs dizaines d'autres ont la possibilité de le faire. Nous savons que d'autres dossiers arriveront dans les jours qui viennent.

Rappelons que **les travaux ne doivent pas commencer** avant l'obtention de l'accord d'une commission qui sera mise en place.



LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY

Courriel : a.fouche@senat.fr – Blog : www.alainfouche.fr

Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06

Cette lettre est financée personnellement par son auteur